



Ma propriétaire peut-elle m'expulser ?

Par **pefarcy**, le **02/03/2010** à **23:13**

Bonjour,

Je suis actuellement locataire d'un studio à Nice et à la recherche d'un emploi en tant que vendeur en magasin, venant d'obtenir un diplôme dans ce secteur. Dans le cadre de mes recherches, je brasse tous les types de magasins, y compris les sex-shops, étant donné qu'un magasin de Nice recherche actuellement un employé.

Ayant parlé de cela à ma propriétaire, elle m'a menacé, je la cite, de "ne plus me loger" si jamais je devais être sélectionné par le patron du magasin.

En a-t-elle le droit ? Est-ce un motif suffisant d'expulsion ?

Merci de bien vouloir me renseigner

Cordialement

Par **cloclo7**, le **03/03/2010** à **08:53**

Ce n'est absolument pas une raison pour expulser un locataire votre propriétaire peut vous faire toutes les menaces qu'elle veut

Et vous n'avez pas besoin de lui dire où vous travaillez